

LEÇONS DE LITTÉRATURE DANS LES LYCEES FRANCIENS

Un dispositif de la Région Île-de-France, mis en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature

APPEL A CANDIDATURE 2018/2019

Vous êtes chef d'établissement, professeur, bibliothécaire, libraire. Vous souhaitez répondre ou relayer l'appel à candidature des leçons de littérature, n'hésitez pas à vous informer auprès de la Maison des écrivains et de la littérature : Garance Jousset, 01 55 74 60 93, g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr

PRESENTATION

Le Conseil régional d'Île-de-France met en place des leçons de littérature dans les lycées, pour encourager la rencontre des jeunes avec les auteurs et la littérature, dans une logique d'éducation artistique et culturelle.

Créées en 2017, les leçons de littérature sont des conférences d'auteurs, autour des enjeux de la création littéraire. Elles invitent les jeunes à découvrir l'imaginaire d'un auteur, son travail d'écriture, ses lectures, ses sources d'inspiration, son regard sur la littérature...

Liens à consulter :

- [Un événement littéraire inédit dans les lycées franciliens](#) (article)
- [Découvrez les leçons de littérature](#) (vidéos)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans chaque lycée, une leçon de littérature devra regrouper entre trois et cinq classes, en effectifs complets.

Peuvent participer : les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2nde, 1ère ou Terminale, toutes filières.

PARTENARIAT

L'action favorise et encourage les partenariats avec les bibliothèques locales. L'implication de ces dernières peut prendre plusieurs formes : annonce et présentation de l'auteur de la leçon, prêt de livres au CDI, accompagnement des lycéens dans leur découverte de la littérature contemporaine...

En cas d'impossibilité de partenariat avec une bibliothèque, contacter la Mél.

FORMAT DE LA LEÇON

La leçon rassemble les lycéens dans une salle adaptée, équipée d'une sonorisation.

Après ouverture de l'événement par un membre du lycée, l'auteur prononce sa leçon. Elle dure de 40 à 45 minutes. Elle est suivie d'un échange libre de 30 minutes entre les lycéens et l'auteur.

La leçon n'est pas enregistrée. Une autorisation de l'auteur est indispensable en cas éventuel de captation.

Les auteurs sollicités par le Conseil régional et la Mél sont répartis dans les lycées en tenant compte des spécificités de chaque candidature.

ENGAGEMENT

Les membres des équipes pédagogiques et de direction du lycée et ceux de la bibliothèque partenaire, coopèrent pour assurer la réussite de l'opération.

Ils s'engagent à :

- désigner un coordinateur au sein du lycée, pour le suivi du projet (rôle déterminant pour la mobilisation de tous les acteurs et l'organisation de l'événement),
- programmer la leçon entre novembre 2018 et mai 2019, dans une salle adaptée du lycée ou dans un équipement situé à proximité,
- réunir des conditions techniques et matérielles nécessaires à l'organisation de la leçon,
- accueillir dans de bonnes conditions l'auteur invité,
- faire signer et transmettre à la Mél les autorisations d'exploitation de l'image des lycéens,
- le cas échéant, à la demande de la Région ou avec son accord, accueillir les journalistes souhaitant couvrir la leçon,
- rester en contact avec l'organisateur à toutes les étapes de l'action,
- répondre à un bilan à l'issue de la leçon.

CALENDRIER

1. Appel à candidature du 10 au 30 septembre 2018.
2. Sélection des 100 lycées participants en octobre.
3. Les lycées participants reçoivent un vademécum et un courrier d'engagement à remplir et à signer.
4. Mise en place du calendrier des leçons et répartition des auteurs sollicités à partir de novembre 2018.
5. Réunion de lancement, avec les coordinateurs des lycées et les représentants des bibliothèques, mi-novembre 2018. La date, l'horaire et le lieu de la réunion seront précisés ultérieurement.
6. Mise en œuvre effective des leçons entre novembre 2018 et mai 2019.

CANDIDATURE DU 10 AU 30 SEPTEMBRE 2018

Formulaire d'inscription à remplir et valider en ligne :

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

RENSEIGNEMENTS

Maison des écrivains et de la littérature (la Mél)
Garance Jousset : 01 55 74 60 93, g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr

 Île de France

 TERRE DE CULTURE